

Préface

La crise économique nous a laissé un lourd héritage, notamment un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes. Dans de nombreux pays européens, le chômage des jeunes est en moyenne deux fois supérieur à celui des adultes. D'autres groupes sont concernés. La participation et les résultats des femmes, des immigrés et des seniors sur le marché du travail sont également plus faibles. D'après les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ces problèmes ont peu de chances d'être résolus rapidement.

Nous devons adopter une approche globale pour bâtir un avenir fondé sur l'inclusion et la croissance. L'initiative de l'OCDE pour une croissance inclusive a permis d'identifier plusieurs actions politiques pour y parvenir, notamment l'acquisition de compétences et l'entrepreneuriat. Cet ouvrage se concentre sur l'entrepreneuriat inclusif, qui vise à offrir aux personnes issues de différents milieux la possibilité de créer une entreprise ou de s'établir comme indépendant. Les politiques gouvernementales peuvent aider les chômeurs ou les personnes défavorisées sur le marché du travail à acquérir des compétences entrepreneuriales et à accéder aux financements et aux réseaux professionnels pour qu'ils puissent créer leur propre emploi. Parallèlement, il est important que les responsables politiques accompagnent ces efforts en continuant à soutenir le développement des compétences et de la culture entrepreneuriales.

Cet ouvrage fournit des données sur les taux d'entrepreneuriat et de travail indépendant des femmes, des jeunes, des seniors, des chômeurs et des personnes d'origine étrangère vivant au sein de l'Union européenne et sur la nature des obstacles auxquels ils sont confrontés. Il aborde également deux thèmes politiques clés, à savoir la capacité des entrepreneurs issus de groupes défavorisés ou sous-représentés à créer des entreprises à forte croissance et les clés pour concevoir des mécanismes efficaces de coaching et de mentorat en faveur de ces groupes défavorisés.

Il a été prouvé que les politiques d'entrepreneuriat inclusif peuvent produire des résultats dans ces domaines. Nous devons cependant veiller à ne pas créer des attentes trop grandes. En effet, l'entrepreneuriat ne convient pas à tout le monde et ne pourra résoudre l'ensemble des défis du marché du travail de l'Union européenne. Mais le coût de l'inaction est extraordinairement élevé. Il faut saisir l'occasion de stimuler le soutien à l'entrepreneuriat et au travail indépendant dans le cadre des outils utilisés par les gouvernements pour promouvoir la participation au marché du travail.

Je voudrais remercier la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne d'avoir travaillé en collaboration avec l'OCDE sur ce projet important. J'espère par ailleurs que les responsables politiques aux niveaux national, régional et local mettront à profit les conseils politiques présentés dans cet ouvrage au moment d'élaborer et d'entreprendre des actions de promotion et de soutien en faveur de l'entrepreneuriat inclusif.



Stefan Kapferer,
directeur par intérim du Centre pour l'entrepreneuriat,
les PME et le développement local et vice-secrétaire général de l'Organisation
de coopération et de développement économiques

En juin 2015, plus de 23 millions de personnes étaient au chômage dans l'Union européenne, dont la moitié depuis plus d'un an. La création d'emplois constitue donc clairement une priorité de l'Union européenne et de ses pays membres. L'entrepreneuriat est un moteur de création d'emplois important.

L'Union européenne soutient fermement le développement de l'entrepreneuriat au sein de toutes les catégories de population. L'entrepreneuriat et le travail indépendant sont des leviers importants de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Plusieurs initiatives phares soutiennent explicitement l'entrepreneuriat, notamment la stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois, Jeunesse en mouvement et la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette stratégie a été renforcée par le plan d'action «Entrepreneuriat 2020».

Alors que débute la nouvelle période de programmation 2014-2020, nous ne devons pas négliger certains des principaux Fonds structurels à la disposition de ces initiatives. Le Fonds social européen (FSE) contribue à soutenir l'entrepreneuriat et le travail indépendant au travers de l'objectif thématique «Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre». Les pays de l'Union européenne peuvent avoir recours au FSE pour cofinancer des programmes de formation à l'entrepreneuriat et mettre en place les infrastructures de soutien de l'entrepreneuriat. L'une des initiatives les plus importantes de la nouvelle période de programmation est l'initiative Jeunesse en mouvement (YEI), qui inclut notamment la Garantie pour la jeunesse. Cette initiative offre un soutien financier supplémentaire aux efforts destinés à aider les jeunes à accéder au marché du travail, y compris les initiatives en faveur du travail indépendant, entreprises dans les régions les plus touchées par le chômage des jeunes.

Toutefois, à l'heure actuelle, les États membres ne tirent pas pleinement profit des ressources européennes et nationales disponibles et sous-exploitent le potentiel de l'entrepreneuriat dans leurs politiques actives du marché du travail. J'espère que cet ouvrage permettra de mieux faire connaître aux responsables politiques les différentes approches possibles pour promouvoir l'entrepreneuriat inclusif. Cet ouvrage, réalisé en partenariat avec l'OCDE, constitue une base de connaissances et une source d'inspiration pour les responsables politiques. Je les encourage à utiliser ces recommandations et orientations pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets en faveur de l'entrepreneuriat inclusif, et de s'inspirer des exemples de politiques.

Enfin, j'aimerais remercier l'OCDE pour sa participation à ce programme de travail majeur.



Michel Servoz,
directeur général
de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion,
Commission européenne

Remerciements

Le présent rapport, le troisième du genre, est issu d'une collaboration de longue date entre le Programme pour le Développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED) du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE et la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne portant sur les politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe.

Ce rapport a été élaboré et publié sous la direction de Jonathan Potter, économiste en chef du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE, assisté par David Halabisky, économiste au programme LEED de l'OCDE, qui s'est chargé d'une bonne partie de la rédaction et de la préparation et qui a coordonné les contributions écrites des divers auteurs.

Les membres du Secrétariat de l'OCDE et les experts externes suivants ont fourni du matériel: David Deakins, David Halabisky, Jonathan Potter, Stuart Thompson et Karl Wennberg. D'autres contributions ont été rédigées par Sergio Destefanis, Joanne Gillen, Nadine Levratto et Kerstin Wilde.

Ce rapport a bénéficié de commentaires et d'apports de la Commission européenne, direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, ainsi que de contributions majeures de Ciprian Alionescu, Jayson Dong, Guy Lejeune, Andrea Maier, Frédéric Merméty, Michal Petrik et Mindaugas Veromejus.

Quant à l'OCDE, elle a instauré un comité directeur composé de Carin Holmquist, David Smallbone et Friederike Welter et chargé de guider la publication. Ce comité a par ailleurs émis des remarques et des suggestions précieuses.

Nous remercions également Niels Bosma et Jonathan Levie de la Global Entrepreneurship Research Association pour leurs données pertinentes.

Un certain nombre de correspondants nationaux ont contribué aux descriptions de politiques du chapitre 3 de ce rapport, à savoir: Rocky Adiguna, Leonie Baldacchino, Inga Blaziene, Lucie Bucinová, Anca Dodescu, Paula Fitzsimmons, Denise Fletcher, João Gonçalves, Elias Hadjielias, Stefan Hardonk, Eva Heckl, Carin Holmquist, Michael Holz, Annemarie Jepsen, Marina Kaas, Dimitris Karantinos, Teemu Kautonen, Nadine Levratto, Francisco Liñán, Augusto Medina, Anna Pilková, Panikkos Poutziouris, Shirley Pulis Xerxen, Olga Rastrigina, Petra Reszketo, Paolo Rosso, Slavica Singer, Karin Širec, Jacqueline Snijders, Douglas Thompson, Kiril Todorov, Katarzyna Trojnarska, Amber van der Graaf, Elisa Veronesi et Friederike Welter.



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs 2015

Policies for Self-employment and Entrepreneurship

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264226418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Union européenne (2016), « Préface », dans *The Missing Entrepreneurs 2015 : Policies for Self-employment and Entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264249936-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.